



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Marché de travaux de voirie, programmes 2018, 2019 et 2020 Attribution du marché

DEL-2017-082

Numéro de la délibération : 2017/082

Nomenclature ACTES : Commande publique, marchés publics

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 09/10/2017

Date de convocation du conseil : 03/10/2017

Date d'affichage de la convocation : 03/10/2017

Début de la séance du conseil : 19 heures 15

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : M. Paul LE GUERNIC

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : Mme Émilie CRAMET par M. Georges-Yves GUILLOT, Mme Stéphanie GUÉGAN par Mme Annie GUILLEMOT, Mme Madeleine JOUANDET par Mme Emmanuelle LE BRIGAND, Mme Véronique LE BOURJOIS par M. Hervé JESTIN, M. Jacques PÉLAN par M. Yann LORCY.

Était absente excusée : Mme Laurence KERSUZAN.

Marché de travaux de voirie, programmes 2018, 2019 et 2020

Attribution du marché

Rapport de Yann LORCY

Des travaux de voirie sont proposés par la commission de l'aménagement urbain, des travaux et de la voirie.

Le montant des travaux est estimé par la ville de Pontivy, maître d'ouvrage, à 700 000,00 € HT maximum par an, ce marché est un accord-cadre à bons de commande avec un maximum.

Un appel public à la concurrence a été transmis au BOAMP et au JOUE, le 23 juin 2017 et la date limite de remise des offres a été fixée au 31 juillet 2017.

12 dossiers de consultation ont été retirés sur la plate-forme e-megalis dont 6 entreprises de travaux et 3 offres sont parvenues dans les délais impartis.

Les dossiers étant complets, les candidatures ont été déclarées administrativement recevables.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 25 septembre 2017 pour l'attribution et a pris connaissance du rapport d'analyse des offres établi conjointement par les services voirie-garage et marchés publics.

Le règlement de la consultation annonçait que le jugement des offres se ferait sur le critère prix (60%) et le mémoire justificatif comprenant toutes justifications et observations de l'entreprise dont les moyens humains, matériels, techniques, et les références en matière de travaux similaires ainsi qu'une note relative à la protection de l'environnement et du développement durable (40%).

En conséquence, la commission, après délibération et à l'unanimité des membres à voix délibérative, décide le classement suivant en fonction des détails quantitatifs estimatifs non contractuels, étudiés comme base de documents comparatifs, le **numéro 1 étant la meilleure offre** :

1 – L'entreprise **EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS OUEST**, sise à **Pontivy 56 300**, avec un montant au détail quantitatif estimatif de **926 315,00 € HT soit 1 111 578,00 € TTC**.

2 – L'entreprise **CHARIER TP**, sise à **Montoir de Bretagne 44 550**, avec un montant au détail quantitatif estimatif de **990 216,35 € HT soit 1 188 259,62 € TTC**.

3 – L'entreprise **COLAS CENTRE OUEST**, sise à **Plouray 56770**, avec un montant au détail quantitatif estimatif de **1 286 795,00 € HT soit 1 544 154,00 € TTC**.

Nous vous proposons :

- De retenir l'offre la mieux classée par la commission d'appel d'offres, celle de l'entreprise **EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS OUEST à Pontivy**
- D'autoriser Madame la Maire à signer le marché à intervenir ainsi que les pièces annexes.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 10 octobre 2017

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**